

Règlement du jeu concours

“CÉKOISSURSENE”

Organisé par les “Festiv’alliés” à l’occasion du 5ème festival de théâtre amateur “Saint-Piat sur scène”

Cette opération n’est ni organisée, ni parrainée par Facebook.

Article 1: Ce jeu concours est ouvert à tous les spectateurs pendant toute la durée du festival, soit du vendredi 25 octobre 2019, 21h00, au dimanche 03 novembre, 19h00.

Article 2: Sont exclus de participation les annonceurs et les Festiv’alliés (*)

Article 3: Dotations

Des lots offerts par MARKET MAINTENON seront attribués par tirage au sort aux 3 premiers candidats dont le coupon-réponse comportera les deux réponses attendues, soit :

1er lot : Un Barbecue Santorin

2ème lot : Une cafetière expresso

3ème lot : Un plaid Tintin

4ème lot : Une barre de selfie.

Un pass permanent pour le festival 2020 (sous conditions que le festival ait lieu) sera également remis aux dix premiers candidats dont le coupon-réponse comportera les deux réponses attendues.

Article 4 : Modalités du jeu :

Les participants au jeu devront retrouver deux éléments présents lors de chacune des neuf représentations de la programmation :

- Une même phrase prononcée lors de chaque représentation
- Un même objet présent dans l’espace scénique lors de chaque représentation

Le bulletin figurant en annexe sera à la disposition des participants. qui pourront directement l’imprimer à partir du site : www.st-piat-sur-scene.fr

Devront y être obligatoirement inscrits lisiblement les réponses proposées par le participant ainsi que ses coordonnées : nom, prénom, adresse postale et électronique.

Ce bulletin devra être déposé dans l’urne installée à cet effet et au plus tard le jour de la clôture du festival, soit le 3 novembre à 19h00.

Aucun bulletin envoyé par la poste ou tout autre moyen ne pourra être pris en compte.

Article 5 : Modalités du tirage au sort :

A la clôture du jeu, une main innocente tirera des bulletins au sort jusqu’à obtention de dix bulletins valides comportant les réponses attendues.

Ce tirage au sort aura lieu sous le contrôle des organisateurs : Maitres Laurence, Denis & Denis. (qui seuls sont désignés comme maîtres de la situation).

Seront déclarés nuls, tout bulletin illisible où ne comportant pas les mentions obligatoires, comportant des commentaires indépendants du jeu ou ne donnant pas les deux réponses exactes.

Les lots seront attribués uniquement lors de cette soirée du dimanche 03 novembre.
Aucun lot ne sera envoyé par la poste ni aucun autre moyen.

Aucun lot ne pourra être échangé contre une quelconque valeur en argent.

() Sont nommés festiv'alliés les organisateurs ainsi que tous les membres des troupes participant au festival (comédiens, metteurs en scène, régisseurs, techniciens ...).*

Fait le 11 août 2019